



C.V.C.

publié le 24/01/2020

Les représentants élèves

Descriptif :

Qu'est-ce-que le "CVC", Comment ça se passe ?

Sommaire :

- président
- 3 ème
- 4 ème
- 5 ème
- 6 ème

La dernière réunion du CVC a été programmée mardi 21 janvier 13h15 salle B3 (voir [ici](#), la BREVE [↗](#))

Comment sont élus les représentants élèves ?

Ils sont élus par les élèves de saint Exupéry.

Il y a deux représentants élèves du CVC (conseil de vie collégienne) par niveau, qui sont encadrés par M. Dossou, Principal Adjoint et Mme Prudhomme, CPE :

- ▶ deux en 6ème
- ▶ deux en 5ème
- ▶ deux en 4ème
- ▶ deux en 3ème

et enfin un président (*qui est aussi délégué du C.A*)

Qui est membre du C.V.C. cette année ?

● président

○ Quentin D. - 3e2

● 3 ème

○ Krysten P. - 3e2

○ Alban B. - 3e6

● 4 ème

○ Rihanna M. - 4e4

○ Maële P. - 4e3

● 5 ème

○ Mathis G. - 5e6

☐ Nathan T. - 5e4

☒ 6 ème

☐ Aélia M. - 6e

☐ Cléa B.L. - 6e4

à quoi sert -il ?

Le CVC permet aux collégiens de s'engager dans des projets comme la lutte contre le sexisme, la lutte contre la discrimination... mais il peut aussi permettre des activités un peu plus amusantes (peut-être un projet de bal pour les troisième...).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.